



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **21 septembre 2015**

Délibération n° 2015-0636

commission principale : **urbanisme, habitat, logement et politique de la ville**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Mission d'étude sociologique à réaliser dans le cadre des projets d'aménagement - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement**

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Vessiller

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mardi 1er septembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 23 septembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, M. Jeandin, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Mme Cochet (pouvoir à M. Jacquet), MM. Kabalo (pouvoir à M. Devinaz), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra).

Absents non excusés : M. Boudot.

**Conseil du 21 septembre 2015****Délibération n° 2015-0636**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Mission d'étude sociologique à réaliser dans le cadre des projets d'aménagement - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 26 août 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Il paraît nécessaire de réaliser, sur des territoires préalablement définis, une étude sociologique dans le cadre des projets d'aménagement afin d'apporter une connaissance des pratiques sociales sur des espaces en devenir ou des espaces aménagés (observation, interviews, etc.) qui contribue à aider la maîtrise d'ouvrage à cerner les besoins, les questionnements nécessaires, notamment à l'élaboration d'un programme et à la mise en œuvre d'un process de concertation.

Ces études sociologiques prendront en compte les projets d'aménagement sur l'ensemble du périmètre de programmation ou du périmètre à étudier. Elles alimenteront l'étude de programmation nécessaire à la consultation de maîtrise d'œuvre. Elles contribueront à la formalisation du programme de transformation et de la requalification des espaces à aménager dont il s'agira de caractériser les usages, les ambiances et les potentialités d'évolution.

Ces éléments d'analyse et d'enquête feront l'objet de rendus qui comprendront également des recommandations de méthodes ou de moyens adressés au maître d'ouvrage :

- pour la mise en œuvre de la communication et de la concertation auprès des différents publics concernés qui auront été distingués lors de la démarche d'enquête,
- pour l'élaboration du programme par le maître d'ouvrage et ensuite pour la formalisation du projet par le concepteur,
- pour améliorer les modalités de gestion et d'entretien (propreté, voirie, espaces verts, etc.).

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif à une mission d'étude sociologique à réaliser dans le cadre des projets d'aménagement sur le territoire de la Métropole de Lyon.

Le marché fera l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77-I du code des marchés publics, et conclu pour une durée ferme de 4 ans.

Le marché comportera un engagement de commande minimum de 30 000 € HT, soit 36 000 € TTC et sans maximum prévu pour la durée ferme du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 10 avril 2015, a classé les offres et choisi celle du groupement WZ et associés / Marie Christine Couic ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

**DELIBERE**

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour une mission d'étude sociologique à réaliser dans le cadre des projets d'aménagement sur le territoire de la Métropole de Lyon et tous les actes y afférents, avec le groupement WZ et associés / Marie Christine Couic pour un montant minimum de 30 000 € HT, soit 36 000 € TTC et sans maximum pour une durée ferme de 4 ans.

**2° - La dépense** de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2015 et suivants - compte 617 - fonction 510 - opération n° 0P06O2013.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 23 septembre 2015.**